L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 86, Rue Chartres.

Les bureaux ouverts de 7 à 10 heures du soir. Prix du journal: POUR UN ANNEE, $10 payable d'avance

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 26 JUIN 1841

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

AVIS.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terraine à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ordinaires.

Les Annonces de mariages ou de décès, et tous autres avis dont le coût ne s'élèvera pas au dessus de $5 devront être payés d'avance.

REVUE DE LA SEMAINE.

Les nouvelles étrangères sont toujours, à peu près au même degré, dépourvues d'intérêt, pour nous du moins. Mais en revanche il se passe à l'intérieur des choses bien dignes de remarque.

Au Congrès on avance peu; mais pour être juste il faut distinguer. Car des deux Chambres dont se compose le Congrès, l'une, le Sénat, va vite et bien; tandis que l'autre, la Chambre des Représentants, ne fait rien, ou plutôt fait moins que rien.

Le Sénat a décidé que la session extraordinaire ayant été convoquée pour un motif urgent, on ne devait s'occuper, pendant toute la durée de cette session extraordinaire, que des objets énoncés dans la proclamation de convocation. C'est une résolution très sage, très rationnelle, et qui doit produire les plus heureux résultats en écartant une foule de discussions inutiles. Aussi commence-t-on à en recueillir les fruits.

Dans la Chambre des Représentants on a déjà passé quinze jours à discuter des points tout-à-fait étrangers aux objets d'urgence qui ont motivé la convocation. Et loin de sembler devoir toucher à son terme, la discussion ne fait que se compliquer de plus en plus. A propos de l'adoption des réglemens de la Chambre pour le 27e. Congrès, on a soulevé la question de savoir si les pétitions abolitionistes seraient admises, ou repoussées sans discussion. Le premier parti est plus en harmonie avec le droit de pétition; et dernier est plus conforme à l'esprit de tolérance et de transaction qui a présidé à l'adoption de notre pacte social.

C'est, à n'en pas douter, une question très épineuse et sur laquelle de bons esprits peuvent de très bonne foi se trouver en désaccord; mais est-ce le moment de s'en occuper? Lorsque le Congrès est réuni extraordinairement dans un but spécial, pour aviser aux moyens de mettre un terme aux embarras financiers du pays, n'est-il pas mieux, pour ne pas se servir d'une expression plus sévère, de perdre son temps à discuter un point tout à fait étranger au motif de la convocation? Pourquoi les amis de la nouvelle administration ne se sont ils pas entendus pour adopter une résolution analogue à celle adoptée par le Sénat? Comment n'ont-ils pas compris que rien ne favorise les vues de leurs adversaires politiques, comme ces divisions intestines qui paralysent toute action au moment où il est le plus essentiel d'agir? Comment peuvent-ils se laisser entraîner à ces scènes de désordre et de confusion, à propos d'une question de doctrine abstraite présentée en temps inopportun, et dont la solution équivaut d'ailleurs à une impossibilité?

Peut être doit-on attribuer jusqu'à un certain point, la différence de conduite qui se manifeste entre le sénat et la chambre à la plus grande difficulté de s'entendre dans une assemblée plus nombreuse; mais il faut convenir aussi que c'est principalement à l'influence qu'exerce dans le sénat le génie de M. Clay qu'on doit attribuer ce résultat. Il ne faut pas oublier, en effet, que M. Clay a toujours été, dans toutes les grandes crises, le grand conciliateur, la haute intelligence qui voit en même temps et le but et les moyens de l'atteindre.

Quant au plan de "banque nationale" soumis par M. Ewing, il soulèvera beaucoup d'opposition dans les deux camps. Et peut-être faudra-t-il l'accepter cependant non comme ce qu'il y aurait de plus parfait, à imaginer; mais comme ce qui est le plus susceptible de concilier des opinions divergentes, et de surmonter d'honorables, quoique méticuleux scrupules.

Les nouvelles reçues de Charleston ont éclairci le mystère de la disparition des gens embarqués à bord du *Charles*. On sait maintenant à quoi s'en tenir à cet égard et les parens des passagers sont enfin tranquilles; mais la vérité renferme tout un acte d'accusation contre le capitaine Gotham.

Au théâtre.... mais que peut-on dire du théâtre lorsque la première représentation d'un opéra en trois actes, *la Reine d'un jour*, n'a pu attirer une demi-chaîne de spectateurs! Décidement la saison théâtrale touche à sa fin.

DU LOCAL OCCUPE PAR LES COURS DE JUSTICE.

On reconnaît assez généralement à *présent* l'avantage d'avoir réuni toutes les Cours de justice dans un même local, et ceux mêmes qui s'opposaient le plus vivement à la translation, avouent maintenant qu'ils se trompaient et que tout est pour le mieux.

Nulle autre part, en effet, on n'aurait pu trouver un local aussi central et en même temps suffisamment grand pour y placer toutes les Cours de manière à avoir un véritable palais de justice.

Cependant et tout en se félicitant du résultat obtenu on ne doit pas perdre de vue les améliorations que ce résultat commande impérieusement. Le local de la fabrique présentait de grands et de nombreux avantages contre un seul inconvénient sérieux: on a dû le prendre; mais ce n'est pas une raison pour ne pas faire disparaître l'inconvénient.

Tous ceux qui fréquentent les Cours savent que le bruit occasionné par les voitures et charrettes qui passent et repassent continuellement dans la rue Conde, est une véritable nuisance qui interrompt à chaque instant l'exposition des affaires. Et que peut-on faire en tout, quand un bruit des rues couvre entièrement la voix? Cet inconvénient, nous le répétons, est sérieux, surtout pour celles des Cours qui se trouvent le plus rapprochées de la rue. Aussi, les juges, les avocats, les parties, les jurés, les témoins, tous les intéressés en un mot, se plaignent-ils unanimement et non sans raison.

Il est donc essentiel d'y remédier sans perte de temps et le remède nous paraît bien simple. Il ne s'agirait que de faire paver en bois la partie de la rue Conde qui s'étend de la Cathédrale à la rue Ste. Anne. Avant d'en venir à l'exécution il serait bien d'examiner si le pavage en bois ne devrait pas s'étendre jusqu'à la petite rue Madison et comprendre un demi-îlet dans la rue Ste. Anne à partir de la rue Condé. Peut-être conviendrait-il aussi, tant pour la régularité du coup d'œil que pour éloigner le bruit le plus possible, de faire partir le pavage en bois de la rue St. Pierre.

On nous rendra sans doute cette justice de croire que les observations qui précèdent n'ont nullement pour but de préconiser le pavage en bois; nous ne le préférons en cette circonstance que par la seule raison qu'il amortit, plus que tout autre, le bruit de la rue et que, quels que puissent être d'ailleurs ses défauts, il a l'avantage incontestable de remédier au mal dont on a à se plaindre.

Hier on a formé une cour spéciale, composée de quatre propriétaires sous la présidence de l'honorable juge Guyot, pour juger un malfaiteur nommé *Henry* appartenant à M. Hillsberry, lequel malfaiteur avait été arrêté sous la double accusation de vol et d'assaut et battery.

Il paraît d'après la déposition de M. A. Hernandez, celui qui a provoqué l'accusation, que le malfaiteur Henry a été surpris par lui volant des cigares dans le cabaret tenu par lui, Hernandez; qu'ayant voulu les lui arracher, il a éprouvé de la résistance de la part du malfaiteur; qu'il en a même reçu des coups et que, par suite il (Hernandez) lui a brisé un pot à l'eau sur le cor; et qu'enfin les fragments du pot à l'eau lui ont déchiré l'habit. Et cette déposition a été corroborée par d'autres témoignages de personnes qui se trouvaient alors dans le café, sauf le vol qui n'a été vu que par Hernandez.

D'autres témoins ont déposé que Hernandez avait durement battu le malfaiteur; il y en a même deux qui avaient vu avoir un Hernandez frapper le malfaiteur avec une arme tranchante.

Le docteur Babier qui avait eu occasion d'examiner la plaie, a déposé que la blessure, qui n'avait point de profondeur, pouvait avoir été faite par un instrument tranchant; mais qu'elle pouvait avoir au-si été faite par un fragment de verre, ou de fayence.

Après la plaidoirie de MM. Rousseau et Nauté avocats, la cour a déclaré le malfaiteur coupable et l'a condamné à rembourser à la geôle cinq coups de fouet. Les dépens à la charge de son maître.

Nous avons reçu communication d'une seconde lettre écrite par un autre passager du *Louis Quatorze* et qui confirme pleinement le récit de la première, en donnant quelques nouveaux détails; en voici quelques extraits:

"Nous mîmes en mer le 2 juin à neuf heures et demie du matin, de compagnie avec le *Charles*, avec une légère brise. Le lendemain, à 6 heures du matin, nous nous trouvâmes à la hauteur du Cap Hatteras, le temps était beau, mais par une brise légère, le capitaine du Charles vint nous avertir qu'une forte voie d'eau s'était déclarée dans la nuit, que déjà il avait cinq pieds d'eau dans sa cale et que dans l'impossibilité de revenir sur ses pas, il se trouvait dans la nécessité d'abandonner son navire. M. Jugo d'emprunta de sauver d'une perte certaine équipage et passagers.

"Le navire (*Le Louis Quatorze*) ne pouvant pas gouverner et coulant à fin de bâtiment, le capitaine n'est décidé à jeter 2,000 balles de coton à la mer. Maintenant notre navire gouverne mieux, mais il penche toujours autant, je crains que nous ne soyons obligés de relâcher dans quelque port pour prendre de lest."

Affaires du Charles.—Dans le cours de son interrogatoire devant les magistrats de Charleston, le capitaine Gotham a déclaré que le sang qu'on a vu dans la cabine du navire, venait d'une blessure qu'il s'était faite à la main en levant le goulot d'une bouteille de porter et que celui qu'on a remarqué sur le pont, venait aussi d'une blessure que le second s'était également faite à la main en faisant une cheville.

La Chambre des Représentans, après dix-neuf jours d'une discussion assez orageuse est parvenue à la fin à s'organiser. Voir la lettre de notre correspondant.

INTERIEUR.

Correspondance particulière de l'Abeille.

WASHINGTON, 18 juin 1841.

Au Sénat, M. Woodbury a employé toute la séance à essayer de prouver que l'administration de M. Van Buren a été l'une des plus économiques depuis celle de Washington. Il a réussi dans cette tentative comme pouvait le faire un homme comme M. Woodbury sur un sujet aussi malheureuxtrue. La discussion s'est élevée sur une motion pour imprimer 1500 exemplaires extra du rectifiat de la trésorerie sur notre situation financière. M. Evans doit répondre aujourd'hui.

La Chambre des Représentans a mis fin aux interminables discussions des dernières séances par la résolution suivante présentée par M. Stuard de la Virginie:

"Résolu que tous les réglemens de la Chambre qui ont régi la dernière session et qui n'ont pas été abrogés par des règles ou des résolutions adoptées durant celle-ci, seront adoptés comme réglemens de la Chambre pour la présente session, et que le comité spécial du réglement sera chargé de reviser et d'amender les réglemens suivis jusqu'à présent et prendre le délai qu'il jugera nécessaire, pour faire son rapport à ce sujet."

Ainsi on trouve momentanément réglée la question qui a causé tant de trouble dans le Congrès. La résolution telle qu'elle a été adoptée est tout ce que demande le Sud; car la réserve contenue dans les mots "qui n'ont pas été abrogés dans la session actuelle" a rapport seulement à une résolution passée dernièrement et qui borne l'action de l'Extra session aux points contenus dans le message du Président et à la loi générale sur les faillites.

J'ai éprouvé une vive satisfaction hier à la Chambre en entendant un éloquent appel de MM. Marshall et Cushing à la responsabilité de la Chambre; les whigs l'ont entendu et ils ont voté avec un ensemble qui a déconcerté les manœuvres des locofocos. C'était en vérité un très triste spectacle que d'entendre les déclarations de certains locofocos du nord qui osent faire ouvertement mépris des droits sacrés du Sud.

Le comité spécial du Sénat est fort occupé du bill relatif à l'agent financier: ce bill ne sera pas présenté aussitôt que je le croyais; il ne viendra probablement pas avant samedi.

PAQUEBOTS ANGLAIS A VAPEUR.

Nous tenons de bonne source que le gouvernement anglais a fait un contrat pour la construction de 14 bâtimens à vapeur, lesquels sont déjà en construction. Ces steamers doivent être de 1500 tonneaux chacun; ils auront des machines de la force de quatre cent cinquante chevaux et coûteront environ $250,000.

Le gouvernement doit payer à la compagnie avec laquelle il a contracté £240,000 par an pendant dix ans pour faire un service régulier et porter la malle entre les places suivantes: les Iles Barbades, la Jamaïque et les autres Antilles anglaises, Carthagène et les principaux ports de l'Amérique du Sud, Vera-Cruz, Tampico, Nouvelle-Orléans, la Havane, Nassau, les Bermudes, Fayal, N.-York, Halifax, &c.

Ces steamers seront spécialement affectés au transport des lettres et des passagers, et seront commandés par des officiers de la marine royale. On pense que le point de départ en Angleterre sera Southampton. Les voyages seront organisés de manière qu'il y ait deux départs par mois.

HONNÊTE INTERTICIDE.—Un nègre appartenant à M. William Wood de Liberty (Mississippi) a dernièrement noyé ses trois enfans. Elle avait prévenu ses camarades de son horrible dessein, et elle avait de plus déclaré qu'elle en finirait aussi avec elle même. Elle a en effet disparu depuis son crime et l'on suppose qu'elle a mis fin à ses jours.

VARIÉTÉS.

LES GUÊPES.

(*Extrait de la traduction d'Astil.*)

DE LA VALSE ET DE LA CONTREDANSE.

Les gens de goût se plaignent de l'invasion de la valse à deux temps qui a été essayée l'hiver dernier, —et est fort à la mode cet hiver;—cette valse est disgracieuse pour les femmes et pis que cela pour les hommes. Si ceux qui valsent à deux temps,—disait une femme d'autre jour,—ne voyaient si ridicules ensemble,—ils ne voudraient plus se retrouver jamais. Valse à deux temps fait manquer bien des mariages—il n'y a pas d'infidélité ou de caprice qui ne soit justifié par ce mot: je l'ai vu valser à deux temps.

Il y a deux ou trois ans,—j'ai écrit en parlant de la contredanse et de la valse que seul les lignes qui suivent,—cette figure a été supprimée depuis. Il ne tient qu'à moi de prendre cette conséquence pour un résultat; — et, en rapprochant les dates, de n'en tirer aucun moyen de réformateur de la contredanse française.

J'ai souvent écouté des gens échanger en dansant des mots,—toujours les mêmes,—qui semblent faire partie de la contredanse; on dirait un dialogue enseigné par les maîtres de danse au son de la pochette, et pouvant se chanter sur l'air de la *Ténèis* ou de la *Pastourelle*, et que l'on rejète à toutes les danseuses, pendant toute une nuit, sans y rien changer.—"Ma tête, —en avant deux,—à droite, chassez à gauche, traversez, balancez à vos dames.

—Il fait bien chaud —Ah! oui,—ou—mais non. Vous avez une robe rose; c'est une bien jolie couleur que le rose (Variante si la robe est bleue - Vous avez une robe bleue; c'est une bien jolie couleur que le bleu).

—Avez-vous été beaucoup au bal cet hiver?

—Il y a beaucoup de bals cette année. J'ai eu le bonheur de vous voir chez (nommer une maison dans laquelle il soit du bon ton d'être admis); il n'est pas nécessaire que vous y alliez réellement.)

—Main droite, main gauche,—balancez, à vos places.

—Finissez par un jeté battu et un assemblé.

—En avant deux.

—Un ne fait plus de dos à dos.

—A vos places,—tour de main.

Les connaisseurs disent plus intime, la phrase monte.—J'adore les cheveux noirs (ou les cheveux blonds, ou les cheveux d'or, selon que la personne est brune, blonde ou rousse.)

C'est ce que les moralistes appellent: "Ces danses mêlées de pas en brûlantes et pleines d'enivremens où l'amour prend les formes les plus séduisantes et achève par la parole ce qui n'est que trop commencé par la musique et les voluptueux entrelacemens."

—Pastourelle,—conduisez vos dames,—en avant trois, cavalier seul!

J'ai connu des hommes braves et intrépides, dont le corps était couvert de blessures, des hommes que j'avais vu affronter la mort le sourire sur les lèvres à un moment presque impossible. Eh bien! à ce moment solennel où cavalier seul, il n'en est pas un que je n'aie vu hésiter, arranger sa cravate, passer sa main dans ses cheveux pour se donner une contenance, s'embarrasser et sentir rougir de honte, de timidité, de peur, la cicatrice faite à son front par le sabre ennemi.

En effet, l'espace est là ouvert devant vous; un espace qui n'est fait remplir de grâce et délégance, devant des yeux qui ne sont distraits par rien. Vous êtes sur un théâtre, sans être plus élevé que les spectateurs. Tous les yeux sont sur vous. Votre habit vous gêne; vous rougissez rien que de la peur de rougir; vous vous troublez, ne voient plus; vos genoux flageolent et se dérobent; il vous semble à vous-même que vous êtes devenu un de ces pantins dont les jambes et les bras sont mal attachés et prêts à tomber: votre respiration est pénible et embarrassée.

Vous voudriez que le lustre tombât, sinon sur vous, du moins sur quelqu'un, ou que le feu prît à la cheminée.

Le plus funeste accident vous ravirait pourvu qu'il vînt mettre un terme à votre angoisse.

Vous avez d'une foule de petite subterfuges, vous n'osez regarder ceux qui sont en face de vous. Mais étes-vous assis? ce sont ceux que vous baisez les yeux, vous voulez les relever et ils ne vous obéissent pas, ou partout ils rencontrent des regards embarrassans.

Vous avez commencé par marcher, mais vous vous faites des reproches de votre lâcheté; il faut danser franchement, et dans votre élan de courage, vous commencez un pas que vous n'achevez pas; vous êtes en balance de bien mauvaise grâce. Enfin, la musique vous encore, vous vous arrêtez en face des deux dames:—Le cavalier modite déjà un pas et s'embarrasse par avance; il aurait pitié de vous, car tout à l'heure il avait besoin de votre pitié; il vous tendrait la main—mais les femmes! elles vous valent là, rouge essouffé; le cœur bégayant, les mains tendues vers elles et avec un sourire niais et contraint, et elles ne livrent leurs mains aux vôtres pour le tour de main, que quand la mesure viendra l'ordonner rigoureusement.

J'ai appris à danser, et je suis assez habile à tous les exercices; je rencontre parfois dans les rues, un brave homme, maigre et grêlé, qui m'a donné des leçons; ce professeur est danseur et joue les diables verts à l'Opéra quand M. Simon est malade. M. Simon est premier diable vert de l'Académie royale de musique et a reçu la croix d'honneur en 1838.

Une fois j'ai essayé de pratiquer les leçons de mon professeur.

Mais arrivé au cavalier seul, j'ai aspiré la mort de meilleur foi que le bucheron de La Fontaine.

J'étais si désespéré, que je ne sais si je ne serais contenté de la prier de finir, pour moi, mon cavalier seul.

Tout se mit à tourner devant moi: les danseurs avaient des formes à rangées.

Les jeunes ricanaient et se moquaient de moi.

Les figures des tableaux se tenaient les côtés et riaient aux éclats.

Les bougies dansaient dans les candélabres en me contrefaisant; et le cornet à piston me sembla la trompette du Jugement dernier, hélas! On me jugeait, en effet, un sot et un maladroit.

Tout disparut; je ne sais comment cela finit, je me retrouvai à ma place près de la femme que j'avais engagée à danser; je n'osai plus lui parler, ni la regarder. Je ne voyais pas son visage, mais il me semblait apercevoir du mépris jusque dans ses pieds et dans les plis de sa robe.

Jamais de puis, je n'ai osé m'exposer à un pareil supplice.

UNE HISTOIRE DE VOLEUR.

On a vu beaucoup, ces jours derniers, de l'embarras d'un homme qui, reconnaissant sur le dos d'un voleur un habit qui lui avait été dérobé, prit son voleur au collet et après une lutte de quelques instans le laissa dans la crainte de déchirer son habit.

DE LA TYRANNIE ET DE L'INVIOLABILITE DE MESSIEURS LES COMEDIENS.

Messieurs les comédiens plus ou moins *ordinaires* persistent dans leurs prétentions, non pas d'être bons comédiens,—mais d'être bourgeois rentés dans leur quartier,—gardes nationaux exacts, bons époux et enterrés au Père-Lachaise.

M. de Longpré a fait une comédie sur les comédiens, les comédiens du Vaudeville ont refusé de la jouer, sous prétexte que leur profession n'y est pas représentée avec les égards convenables. Je ne connais pas la pièce de M. de Longpré,—mais je le défie bien de nous montrer des comédiens plus ridicules que ceux que ces messieurs nous montrent quelquefois pour notre argent et aujourd'hui pour rien.

Comment, messieurs, vous qui, par état, jouez et ridiculisez tout, les rois,—les prêtres,—les poètes,—les savans,—les médecins,—les diplomates,—non seulement par des comédies, mais parfois aussi par les façons grotesques dont vous les représentez au réseau, vous avez la prétention d'être seuls à l'abri de la satire. Allons, messieurs, à notre tour nous réclamons le bénéfice de l'égalité que vous continuez à demander de haut de votre supériorité actuelle.

On reprochait à Mme [illegible] d'être un peu sévère pour un de ses amis,—lequel est, il faut le dire, un de ces caractès bourrus, désagréables, pour lesquels il faut toujours se rappeler qu'ils sont les plus honnêtes gens du monde pour pouvoir les supporter un tout-si.

Il vous est si dévoué, lui disait-on,—il ne jetterait à l'eau pour vous sauver;—que voulez-vous! reprit Mme [illegible] je ne me nie jamais et il m'ennuie toujours.

ALPHONSE KARR.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHÉ.

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1841.

7 heures et demie du soir.

Le marché au coton est dans le même état d'inactivité que nous avons signalé dans notre dernier rapport. Les ventes pendant cette dernière journée n'excèdent pas 200 balles. En conséquence nous n'avons rien à ajouter à nos dernières remarques, et ce n'est que les plus forts détenteurs continuent à expédier pour leur propre compte. Nos cotes devront donc être considérées comme purement nominales.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de	5 1/4	à	6 3/8
Ordinaire,	6	à	6 3/4
Bon ordinaire,	7	à	7 1/2
Bon ordinaire et petit courant,	7 1/4	à	7 1/2
Petit courant et courant,	7 3/4	à	8 1/2
Bon courant	8 1/2	à	8 3/4

Tennessee & Alabama.

Ordinaire et bas, de	6	à	6 1/2
Ordinaire,	6 1/2	à	6 3/4
Bon ordinaire,	7	à	7 1/2
Bon ordinaire et petit courant,	7 1/4	à	7 1/2
Petit courant et courant,	7 3/4	à	8
Bon courant	8	à	8 1/2

Exporté pendant les 3 derniers jours	6154	7641
Précédemment,	755[illegible]	764[illegible]
		36913

TABAC—Il n'y a ce que peu d'affaires en tabac depuis notre dernier rapport et nous n'avons guère à parler que de 150 boucauts vendus aux prix de nos dernières cotes. Le stock en feuille maintenant en vente se réduit à environ 3000 boucauts. Ci-après les différentes transactions, savoir: F & G 5 cents. Prix, 13 00 à 6, 7 et 7; cents 18 de suit lesquels F a 8½ cents, 5 à 6½, 9 à 4½, 3 de 4 cents et 1 de 3 cts., 92 de 5 à 6, 6½ et 9 cents.

Arrivés depuis le 18 du courant 630 boucauts, exportés dans le même espace de temps pour Londres 1276 boucauts, Cowes 649, Bordeaux 744, Hamburg 275, City Town 6, New York 273, Philadelphie 87, Boston 6, ensemble 3630 boucauts.

ETAT DU TABAC		
1840, 1 Oct. Stock en main		3419
Reçu les 3 derniers jours		657
Pro. ordinaire,		6670
		6327
Exporté pendant les 3 dernier jours	2670	
Précédemment,	36420	34060
		18199

SUCRE—Nous n'avons aucun changement à mentionner dans ce marché. Les ventes sont toujours très limitées, et ne tendent jusqu'à présent que pour les qualités qui sont en demande assez actives de 6 1/2 cents à 6 3/4. Le stock actuellement en mains peut être évalué à environ 700 boucauts, la plus grande partie de qualités inférieures. Nous cotons 4 1/4 cents à 6 3/4 comme le prix exact du marché.

MELASSE—Les demandes n'ont généralement lieu que pour le detail et les prix se maintiennent à nos prem ères cotes, c'est à dire de 21 à 22 cents par gallons. Il ne se fait rien sur les hâbitations.

FARINE—Les prix sont toujours dans le même état de calme que nous mentionnons depuis quelques semaines. Le peu de demandes qui se fait pour l'exportation occasionne une tendance à baisse de prix et nous cotons mainteuant la superfine de $4 15 à $4 20 Il n'y a nommoin-eu que fort peu de transactions à ces prix. Nous signalons quelques ventes à $4 12 1/2 et 4 25, mais ces derniers prix ne pourront pas être considérés comme régles du cours actuel. Les détenteurs paraissent fort pressés de réaliser, ils sont assez inquiets et craignent que sous peu il ne s'effectue de fortes arrivages simultanés.

SAINDOUX—Une petite demande en baril a eu lieu il y a quelques jours à 6 1-2 et 7 cents. Le stock en barilets est assez fort, mais généralement de qualité inférieure. Les saindoux en feuille est en assez bonne demande, nous le cotons de 5 à 5 7 1-2 cents.

LARD—Il n'y a eu depuis samedi dernier que pertes faites transactions, les détenteurs ne font quelques ventes que dans les qualités supérieures. Nous continuons à noter comme suit: Jambons de 5 à 6 cents, de envelopes de 7 à 8 1-2, plats côtes de 4 1-2 à 5 cents, épaules de 3 à 3 1-2 cents par livre.

WHISKEY—Les arrivages depuis notre dernier rapport sont très calmes et les prix se maintiennent à nos dernière côtes, savoir: 19 cents par gallon pour le rectifié il n'y a maintenant sur place que très peu de commun et les ventes qui sont rares s'effectuent à 19 1-2 cent par gallon.

BŒUF—Le stock en premières mains est minime et les arrivages sont rares et les ventes qui eur-et lieu que sur une très petite échelle se renferment exclusivement pour tout ce qui est necessaire à l'approvisionnement des magasins à nos dernières cotes, savoir: M. O par baril $12 de 1-2 barils $7, prime $7 50 à 8 par baril.

PORC—Les demandes de cet article sont toujours très limitées et seulement pour la consommation ou ne peut parler d'aucune transactions. Nous citons comme suit: M. $11, M. O. $9 75 à $10, prime $8 50 à 8 75, P. O. $6 50 à $7.

CHANGE—Les transactions en change se font sur une échelle excessivement modérée. Nous citons comme suit: Sterling de 13 3/4 à 14 pr. 108 de prime. France de 4.97 1/2; New York à 60 jours de 3 à 4 1/2 pour cent de prime checks à vue 6 1/2 pour cent de prime

FRET—Il n'y a eu que quelques engagements pour le Havre, en coton à 1 cent. Le fret de la côte ne change pas et est sans demande.

FRET	
Coton pour Liverpool	3/8 à 7/16 d
De de Havre,	7/8 a cts.
De de New York,	3/4 par balle
De de Boston,	1/2 a
Tabac pour Cowes,	45 s
De de Londres directement,	45 s 6 d
De de New York,	4 50 à 5 50
De de Boston,	5 50 à
De de Philadelphie,	10 à 00

DERNIERES DATES			
New York	Juin 16	Liverpool	mai 26
Boston	Juin 16	Londres	mai 25
Philadelphie	Juin 12	Havre	mai 24
Washington	Juin 17	Paris	mai 24
Baltimore	Juin 17	Bordeaux	mai 19
Charleston	Juin 18	Marseille	mai 12
Vera-Cruz	mai 7	Cadix	mai 10
Campeche	mai 23	Havane	juin 5
Mexique	avril 30	Gênes	juin 10

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Tennessee, Wise, Londres, J A Merritt
Brick Felipe, Gonzales, Vera Cruz, F Tio
Goel. Caroline, Shermaker, Mobile, P C Shaw
David Mess, Rowe, Pensacola, T C Parsons
Farmers Return, Holmes, Mobile, H Leach
Navire à vapeur Kingston, Mutton, Galveston, C L Cottin

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Tennessee, Riddle, des Passes.
Brick Standard, Darrel, de King-ston.
Revenue cutter Woodbury, Jones, des Passes.
Bateaux: Victoria, Smith, de Pittsburgh, Ark.
" Gen. Pratte, Casey, de St. Louis.
" Mary Tompkins, Beer, de St. Louis.
" Rebel, Pulliam, Gilbert, de B you Sarah.
" Chocchaws, Ardery, du Bayou de Glaise.
" Hannibal, Bradish, Shreveport.
" Wetzler, Anders, de Cincinnati.
" Edw. Shippen, Russell, de Smithland.
" Norma, Anderson, de Vicksburg.

MEMORANDA.

Arrivé à New York de ce port, brick Monaco, Gott.

☞ CHAMBRE DE COMMERCE.—Les membres de cette chambre sont priés de ne pas manquer à une assemblée qui aura lieu ce soir à 7 heures pour affaires importantes. 26 juin

Association Catholique de la Nouvelle-Orléans pour secourir les Orphelins.

Le soussigné, secrétaire et trésorier de cette société informe que le produit net du sermon prononcé à l'occasion de la lettre annuelle d'un bon "Père de famille" a été remis aux dites lettres, savoir: 50 pistoles en or, 1 billet de la Banque des Mechanics & Traders, No. 1258, 1 lettre A. 12 Février 1841. 26 juin J. A. McKAY, secrétaire.

☞ AVIS.—Le navire français le Vaillant est maintenant en déchargement vis à vis la rue des Ursulines: les consignataires sont priés de prendre livraison de leurs marchandises. 24 juin—2

AVIS AUX AMATEURS DE MUSIQUE.

Il vient de recevoir par le navire Oceana arrivant de France, de très beaux instrumens de musique des meilleures facteurs de Paris, tels que: cornets à piston de Sax, nouveau système, violons, trombonnes, ophicléides, altos, de basses, bagles, bassons, trombonnes-trompettes, ainsi que des méthodes de chant par Ducaire &.

Mr. Sy a aussi l'honneur de prévenir le public qu'il continue à donner ses leçons tous les jours, enseignant Chartres et Toulouse. Il se charge également de faire venir de Paris dans le plus bref délai, toute espèce de musique et d'instruments. 22 juin—3☞

TOUTES les personnes ayant des réclamations contre le steamer Cherokee, sont priées de les présenter à

A. C. LABATT,
(maison de Mort Lebret & Co.) 5, rue des Magasins, ou à
MM. COHEN, agents,
20, Rue Bienville.

23 juin—4☞

Vente d'une [illegible] de beaux esclaves.

☞—C'est aujourd'hui que [illegible] la vente d'une portion de cette famille en succession, [illegible] Jacques, et de beaux esclaves. Consulter [illegible] Barnett, vendeurs, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, midi. 26 juin—1

IMPRESSIONS.

ON EXECUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille,

Toute espèce d'Ouvrage,

Affiches de steambats et de l'théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c.

AVEC PROMPTITUDE
ET A DES PRIX MODÉRÉS.

CHAUX, BRIQUES, SABLES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c.

Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet.
26 juin—☞

TRAITES sur Cincinnati, à vendre par STETSON & AVERY, 26 juin 86, rue Gravier.

TOILE d'emballage d'Ecosse, lie qualité, 44 pouces, en 1 magasin et à vendre par WILLIAM FREIN, 26 juin—3 66, Domaine.

SAVON—400 sacs savon, à vendre par THAYER & CUSHING, 26 juin 38, rue Gravier.

CIDRE EN CAISSES—100 caisses, à vendre par THAYER & CUSHING, 26 juin 30, rue Gravier.

CHOCOLAT—100 caisses extra no 1, à vendre par THAYER & CUSHING, 26 juin 30, rue Gravier.

MUSCADE—75 barilets en magasin et à vendre par THAYER & CUSHING, 26 juin 30, rue Gravier.

BLANC de Baleine, et Chandelles de suif—200 caisses blanc de baleine et 100 caisses en chandelles, à vendre par THAYER & CUSHING, 26 juin 30, rue Gravier.

FARINE de Maïs—100 barils, à vendre par THAYER & CUSHING, 26 juin 30, rue Gravier.

CLOUX—50 barillets clous de 4 à la livre à vendre par THAYER & CUSHING, 26 juin 30, rue Gravier.

HUILE de Baleine et huile d'Elephant—2500 gallons huile de baleine, en barils et tierçons, à vendre par THAYER & CUSHING, 26 juin 30, rue Gravier.

PAPIER à Enveloppe, de grande et petite dimension; aussi un lot de papier à sucre, à vendre par THAYER & CUSHING, 26 juin 30, rue Gravier.

FEVES blanches—75 barils, à vendre THAYER & CUSHING, 26 juin 30, rue Gravier.

CHAMBRAYS—2 balles de fil et gros, à vendre par TUFTS & HOBART, 26 juin 20, Domaine.

GAMBROONS—7 caisses à vendre par TUFTS & HOBART, 26 juin 20, Domaine.

VIEUX WHISKEY—10 barils whiskey de Monongahela, de 3 ans, à vendre par TUFTS & HOBART, 26 juin 20, Domaine.

EAU DE VIE et Genièvre—20 barils eau de vie et genièvre américaine, à vendre par TUFTS & HOBART, 26 juin 20, Domaine.

BOEUF Prime—60 boucauts de Pimpectus de Boston, à vendre par TUFTS & HOBART, 26 juin 20, Domaine.

MACHINES à nettoyer le Coton—Manufactures par Bates, Hyde & Co, à vendre par TUFTS & HOBART, 26 juin 20, Domaine.

PAPIER à Enveloppe—5000 rames, à vendre par TUFTS & HOBART, 26 juin 20, Domaine.

BALANCES pesantes de Fond, contenant cent livres, à vendre par TUFTS & HOBART, 26 juin 20, Domaine.

MOUSSELINE à CARREAUX & RAYES — cases entières à vendre à bas prix par WM PREHN, 26 juin 66 rue de la Domaine.

PLATILLA—Brunette, raiée à vendre à bas prix par WM. PREHN, 26 juin 66, rue de la Domaine.

TOILE d'EMBALLAGE, pièce de Dundee, 41 pouces, à vendre en gros ou au gre des acheteur, par WM PREHN, 26 juin—6 66, rue de la Domaine.

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié, à vendre par BOGART & HAWTHORN, 26 juin 63, Grayier.

BŒUF et Porc—80 barils bœuf mess, saumon, 200 barils porc mess, prime et d'habitude à vendre par BOGART & HAWTHORN, 26 juin 63 Grayier.

JAMBONS—50 barriques jambons secs de Cincinnati, 25 barriques jambons gras et 10 do. épaules fumées, du Missouri, à vendre par BOGART & HAWTHORN, 26 juin 63, rue Gravier.

CHASSIS—1500 barillets glacier ferme, en magasin et à vendre par BOGART & HAWTHORN, 26 juin 63, Gravier.

BOTTES souliers d'hiver, pour 100 caisses en magasin, à vendre par R G HOBBS, 2 Domaine

SOULIERS venus de peau de veau et de la caisse magasin et vente Domaine, à vendre par R G HOBBS 12 Domaine.

VIN Manc—26 1/2 barriques vin blanc de chaudeau, 10 barriques vin de champagne, 1er cru, 20 1/2 barriques vin de Madère, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 25 juin 75 Royale.

CHANSIS sur Philadelphie, à vendre par J D DENEGRE, 25 juin 75 rue Royale.

FARINE—1000 barils farine fine, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 25 juin 14 rue Poydras.

WHISKY—2 barils whiskey rectifié, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 25 juin 14 rue Poydras.

PORC—1000 barils mess et prime, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 25 juin 14 rue Poydras.

LARD—300 boucauts sard, plats côtes et épaules, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 25 juin 14 rue Poydras.

SAINDOUX—1000 barillets saindoux en feuille, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 25 juin 14 rue Poydras.

SIROP DE SALSEPAREILLE—Depot de ce précieux médicament, par Mr. Dumouchel, en vente à la librairie de Levy, éditeur, encoignure Bte.